

PRE-INSCRIPTION 2024-2025

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous faites à notre établissement en envisageant l'inscription de votre enfant. Si la réussite scolaire est un objectif bien légitime, l'éducation globale de la personne l'est davantage. Notre école, sous tutelle diocésaine, fait partie de l'Enseignement Catholique. La communauté éducative est donc attentive à proposer une culture et des attitudes selon les valeurs évangéliques. Cependant, l'école est ouverte à tous, dans le respect mutuel des cultures et des convictions.

Liée à l'État par contrat d'Association, notre école respecte les directives de l'Éducation Nationale (horaires, programmes...). Les enseignants sont rémunérés par l'État et sont soumis à son contrôle. Ils ont les mêmes diplômes que leurs collègues du public, mais ont reçu une formation spécifique de la part de l'Enseignement Catholique.

Toute inscription se valide par une rencontre personnelle avec le chef d'établissement. Les copies des « livrets scolaires », à partir de la moyenne section devront être déposées avec la demande d'inscription.

A l'issue de notre rencontre, vous disposerez d'un délai d'un mois pour constituer le dossier d'inscription. Une fois retourné par vos soins et s'il y a accord sur les principes éducatifs par les 2 parties, une réponse positive vous sera envoyée par mail pour la validation de l'inscription.

Laura GUYOMARD
Chef d'établissement 1er degré





LA PROVIDENCE
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Établissement catholique sous contrat d'association avec l'État

Pièces à fournir pour le dossier de pré-inscription:

- Fiche élève et famille
- Photocopies du livret scolaire de l'année précédente (sauf pour Toute Petite Section et Petite Section)
- Coupon signé concernant le projet éducatif, la charte éducative de confiance et le règlement intérieur.
- Le dossier de pré-inscription peut être déposé au secrétariat de l'établissement ou renvoyé par courrier.

Après étude de votre demande, une réponse vous sera donnée par téléphone ou par mail.

Dans le cas d'une réponse favorable, un entretien avec Madame Guyomard, chef d'établissement de l'école, vous sera fixé en présence de votre enfant.

